



Var

Une attractivité résidentielle unique dans la région

En 2016, plus d'un Varois sur deux habite dans une commune littorale. La population s'est cependant davantage accrue à l'intérieur des terres entre 2006 et 2016. Dans le Var, département le plus attractif de la région, s'installent des personnes venues aussi bien d'autres régions que des départements voisins. Des retraités, séduits par la qualité de vie, rejoignent la côte quand ils en ont les moyens. Des actifs, motivés par l'habitat individuel, s'installent en bordure des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes, quitte à s'éloigner de leur travail. Ainsi, les navettes domicile-travail s'intensifient, en particulier vers l'extérieur du département. *A contrario*, de nombreux étudiants quittent le Var pour leurs études supérieures.

L'économie varoise héberge des activités maritimes bien implantées. Mais la croissance de l'emploi est plutôt portée par les secteurs de la santé et du social. Dans les territoires en forte expansion démographique, les services à la population résidente se développent. Concilier la capacité touristique et les besoins en logements abordables, notamment pour les jeunes qui subissent un fort chômage, est un enjeu important, en particulier sur le littoral.

Jérôme Caray, Benjamin Méreau (Insee)

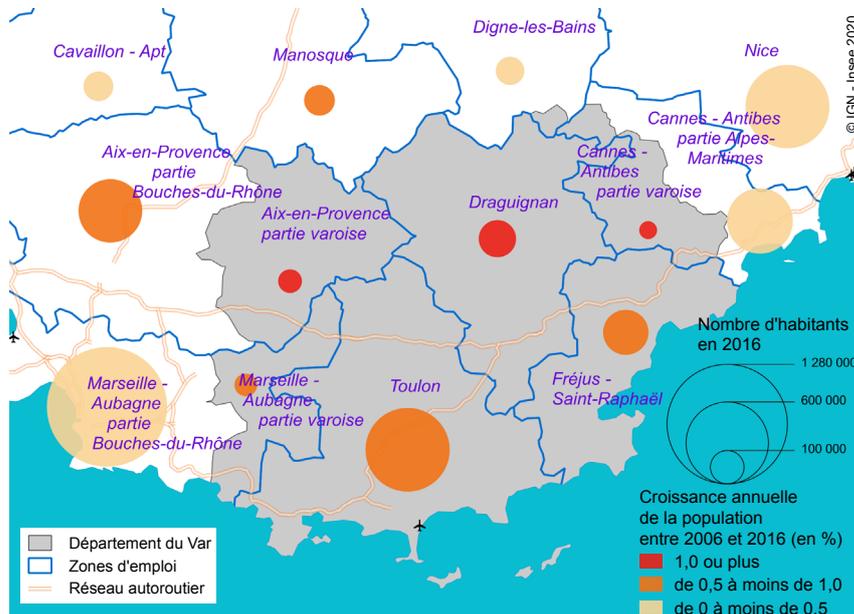
En 2017, le Var compte 1 058 740 habitants dont 41 % habitent la métropole Toulon-Provence-Méditerranée. Le département tire avantage de sa situation géographique, exploitant à la fois les attraits de son littoral et sa position centrale entre les deux grandes métropoles régionales : Aix-Marseille-Provence et Nice Côte d'Azur. En témoigne une population concentrée dans les communes côtières, six fois plus densément peuplées que les autres, mais aussi en forte croissance dans des zones d'emploi (*définitions*) économiquement dynamiques de l'arrière-pays : celle de Draguignan ou d'Aix-en-Provence, pour sa partie varoise (*figure 1*).

L'attractivité du Var, plus que jamais moteur de sa croissance démographique

Entre 2006 et 2016, la population varoise a augmenté en moyenne de 0,7 % par an, contre +0,4 % au niveau régional. Son excédent migratoire, caractéristique ancienne et aujourd'hui singulière dans la

1 La population varoise, concentrée sur le littoral, progresse fortement à l'intérieur des terres

Population en 2016 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2016 dans le Var, par zone d'emploi



Lecture : en 2016, 50 000 personnes habitent la partie varoise de la zone d'emploi d'Aix-en-Provence. Depuis 2006, la population y a progressé en moyenne de 1,6 % par an, contre +0,5 % dans le reste de cette zone d'emploi.
 Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016

région, est le seul moteur de cette croissance démographique (figure 2). En dix ans, le département présente un excédent migratoire de 65 900 habitants (installations moins départs) tandis que les Bouches-du-Rhône sont en déficit migratoire de 10 000 résidents.

A contrario, depuis 2015, le Var présente un déficit naturel (8,8 naissances pour 10 décès) qui commence à pénaliser sa démographie. Le vieillissement de la population en est la cause principale : moins de femmes en âge de procréer et une augmentation de la mortalité que les gains d'espérance de vie ne suffisent plus à contenir. Ses effets sont particulièrement marqués dans le département et s'accroissent. En 2016, un quart des Varois a 65 ans ou plus, une part nettement supérieure à la moyenne régionale. Sur le littoral, le vieillissement est encore plus prononcé, alimenté par les migrations résidentielles.

Le Var est attractif vis-à-vis des autres régions, mais séduit également les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi, durant l'année 2015, le Var a gagné 2 500 habitants sur les autres régions françaises, contribuant fortement à l'excédent migratoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans le même temps, il gagnait aussi 1 100 habitants sur les autres départements de la région dont 1 000 vis-à-vis des Bouches-du-Rhône.

Une qualité de vie qui séduit les retraités, y compris ceux de la région

Sous l'effet des mobilités résidentielles de 2015, le Var compte 1 900 retraités supplémentaires, soit une hausse de 0,7 % du nombre de retraités en un an (figure 3). Les arrivants viennent essentiellement d'autres régions, avec des revenus importants, et sont davantage motivés par la qualité de vie que par un retour aux sources : les deux tiers rejoignent une commune littorale et peu sont natifs de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

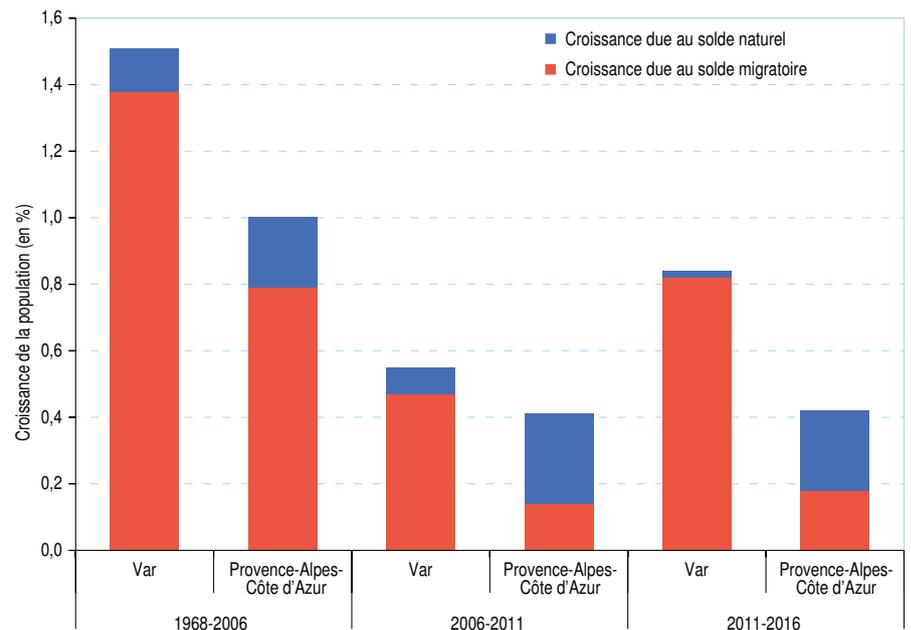
Les retraités arrivant d'un autre département de la région (trois sur dix) disposent de moyens plus limités que les autres et se dirigent majoritairement vers l'intérieur des terres. S'ils s'installent aux confins du Var et des Bouches-du-Rhône, c'est pour s'éloigner des centres urbains de Marseille ou d'Aix-en-Provence tout en restant dans leur zone d'influence (à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume ou Nansles-Pins par exemple).

Les actifs qui s'installent dans le Var : souvent un attrait pour l'habitat individuel

En 2015, le Var a accueilli 2 000 actifs supplémentaires (arrivées moins départs), soit une augmentation de 0,4 % de la population active du département en un an.

2 Regain d'attractivité du département entre 2011 et 2016, mais un solde naturel historiquement bas

Croissance annuelle moyenne (en %) de la population du Var et de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur différentes périodes, et contributions du solde naturel et du solde migratoire



Lecture : entre 2011 et 2016, la population varoise augmente en moyenne de plus de 0,8 % par an, deux fois plus que dans la région, la quasi-totalité étant attribuable à l'excédent migratoire (installations moins départs).

Sources : Insee, recensements de la population, état civil

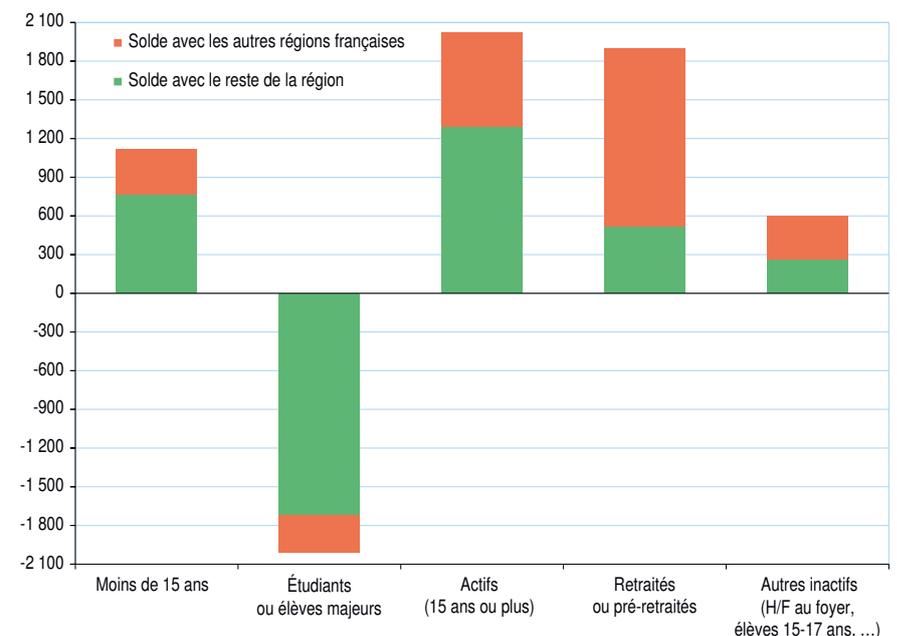
Rejoindre la zone d'emploi de Toulon relève surtout de circonstances professionnelles : ce sont majoritairement des actifs originaires d'autres régions venus exercer un emploi sur place.

A contrario, de nombreux actifs souhaitent améliorer leur cadre de vie tout en continuant

à travailler ailleurs. C'est le cas dans la partie varoise des zones d'emploi d'Aix-en-Provence, Marseille-Aubagne ou Cannes-Antibes, territoires fournissant la moitié de l'excédent d'actifs du département. Les actifs y viennent essentiellement des Bouches-du-Rhône ou des Alpes-Maritimes

3 Fort excédent migratoire de retraités vis-à-vis des autres régions et d'actifs aux dépens des départements voisins

Solde migratoire du Var en 2015, selon la catégorie de population et la zone d'échange



Lecture : du fait des échanges de population en 2015 (arrivées moins départs), le Var compte au 1^{er} janvier 2016 un peu plus de 2 000 actifs supplémentaires, dont 730 gagnés sur d'autres régions et 1 290 sur les autres départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Source : Insee, recensement de la population 2016

et sont déjà installés dans la vie. Souvent parents, les trois quarts ont 30 ans ou plus, et 84 % ont un emploi. Séduits par des prix immobiliers plus abordables et un parc de logements constitué majoritairement de maisons individuelles, ils s'éloignent de leur travail. Ainsi, ceux qui ont un emploi l'exercent en majorité hors du département, dans la zone d'emploi où ils habitaient auparavant. Ils s'ajoutent aux nombreux navetteurs se déplaçant quotidiennement de ces territoires vers les départements voisins.

Les actifs arrivés dans le Var en 2015 comptent davantage de cadres et de professions intellectuelles supérieures que les actifs déjà présents : 17 % contre 12 %. Ils sont aussi plus diplômés, à catégorie sociale et âge identiques. Les zones d'emploi aixoise (pour sa partie varoise) et toulonnaise attirent particulièrement ces profils.

De nombreux jeunes partent pour leurs études supérieures

En 2015, le Var présente un déficit migratoire de 2 000 étudiants de 18 ans ou plus. De ce fait, les effectifs des 18-24 ans se trouvent réduits de 2,8 %. Le département offre en effet moins de diversité en matière d'enseignement supérieur que ses voisins littoraux.

En quittant le Var, plus d'un étudiant sur trois change de région, en priorité pour l'Auvergne-Rhône-Alpes ou l'Occitanie. Les autres se répartissent de façon équilibrée entre les pôles universitaires majeurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur : Nice et Aix-Marseille (1 000 chacun). D'autres continuent de résider dans le Var chez leurs parents, mais font la navette vers un pôle étudiant hors du département. En 2016, plus de 1 000 étudiants varois rallient en semaine la ville de Marseille et presque autant celles d'Aix-en-Provence ou de Nice.

De plus en plus de Varois travaillent hors du département

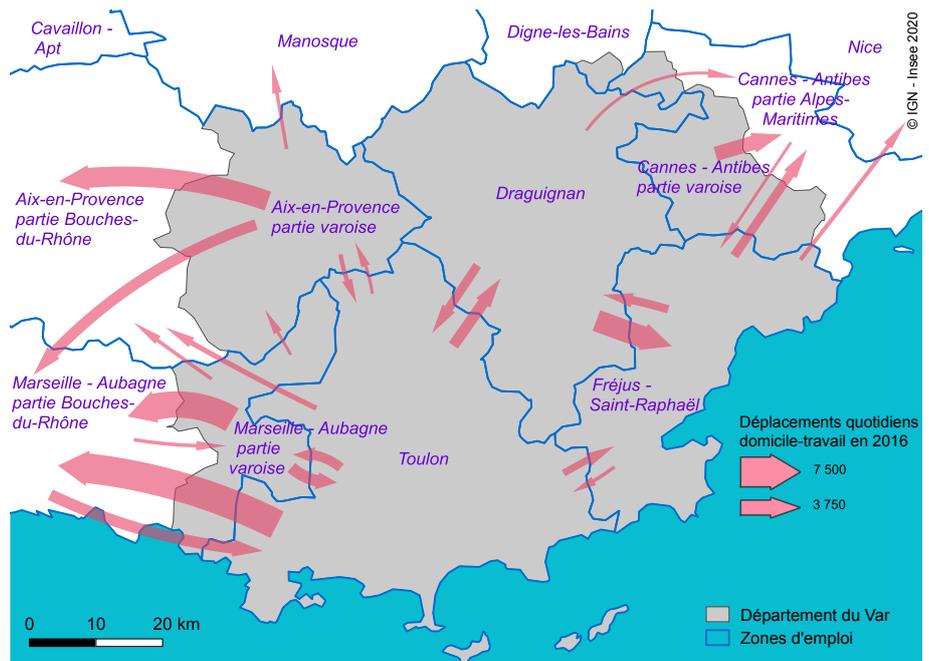
Entre 2006 et 2016, le nombre de Varois travaillant hors du département est passé de 37 700 à près de 44 000. Dans les zones limitrophes des Bouches-du-Rhône ou des Alpes-Maritimes, près d'un habitant sur deux exerce son activité dans le département voisin. Dans la zone de Toulon, ils sont plus de 7 500 mais ne représentent que 6 % des habitants en emploi de la zone, une part en baisse depuis 2011 (figure 4).

Une économie varoise liée à la mer

Le Var, au sein de la première région maritime de France, compte 41 000 emplois liés à la mer en moyenne sur l'année 2016.

4 De nombreux navetteurs travaillent dans les métropoles voisines

Principaux déplacements domicile-travail quotidiens en 2016 entre zones d'emploi



Note : ne figurent sur la carte que les flux les plus importants (au moins 700 travailleurs se déplaçant d'une zone d'emploi vers une autre). Pour les zones d'emploi d'Aix-en-Provence, Marseille-Aubagne et Cannes-Antibes, on distingue la partie varoise de celle située hors du département.
Lecture : 7 500 habitants de la zone d'emplois de Toulon vont travailler dans celle de Marseille-Aubagne, partie Bouches-du-Rhône.
Source : Insee, recensement de la population 2016

Un sur deux relève du tourisme balnéaire, principale composante du secteur touristique varois. Ce dernier pèse au total 8 % des emplois du département, et même deux fois plus dans la zone de Fréjus - Saint-Raphaël. En pleine saison, le tourisme peut employer jusqu'à 45 000 personnes.

La base navale de Toulon et les 12 000 marins de la Marine nationale sont le socle de la présence militaire dans le Var. Mais les autres personnels varois, militaires ou civils, répartis dans les régiments et écoles de l'armée sont presque aussi nombreux. En particulier, 4 600 habitent la zone d'emploi de Draguignan où ils représentent 11 % de l'emploi local. Le Var est ainsi le premier département français en termes d'implantation de la Défense nationale.

Dans le sillage de la Marine nationale, le Var regroupe près des deux tiers des activités régionales d'ingénierie marine ou de construction navale. À forte valeur ajoutée, elles se concentrent essentiellement autour de Toulon et au sein de l'entreprise Naval Group, premier employeur privé du département, ou encore des arsenaux.

Une croissance de l'emploi portée par le social, la santé et le travail indépendant

Entre 2006 et 2016, l'emploi dans le Var augmente en moyenne de 0,7 % par an (comme la population), deux fois plus qu'en France métropolitaine. Il a relativement bien résisté à la crise de 2008 mais subit un coup

d'arrêt en 2014, en raison du ralentissement du tertiaire marchand. Un fléchissement que n'ont pas connu les Bouches-du-Rhône par exemple.

Le tertiaire non marchand, en particulier la santé et le social, est le secteur le plus dynamique sur les dix dernières années. Il confirme son poids important dans le département : 39 % des emplois en 2016 (contre 31 % en France métropolitaine). Les effectifs de l'action sociale augmentent fortement (+ 3,4 % par an), de même que ceux de la santé (+ 1,2 %). En lien avec le vieillissement de la population, le nombre d'infirmières et de médecins spécialistes libéraux croît de 5 % par an.

Le travail indépendant monte en puissance en France depuis les années 2000, encouragé par la mise en place en 2009 du régime de l'auto-entrepreneur. Depuis, la croissance de l'emploi non salarié a pris le relai de l'emploi salarié dans le Var. De 2006 à 2016, le nombre de non-salariés progresse de 2,9 % par an, croissance la plus élevée de la région, tandis que l'emploi salarié stagne (+ 0,4 % par an). Certains métiers ont connu une forte poussée : intervenants de la formation continue (+ 12,6 % par an), coachs sportifs (+ 7,6 %) ou encore coiffeuses-esthéticiennes (+ 4,8 %). Dans les métiers de la construction, le développement du travail indépendant marque une transformation des conditions d'emploi, très significative dans le Var. En 2016, un travailleur du bâtiment sur trois est un indépendant, contre moins d'un sur quatre dix ans plus tôt.

L'attractivité résidentielle de certains territoires transforme leur économie

Les territoires limitrophes des Bouches-du-Rhône ou des Alpes-Maritimes ne sont pas de simples zones dortoir. S'y développent également des emplois, bien davantage que dans l'ensemble de la zone d'emploi à laquelle ils appartiennent. Entre 2006 et 2016, l'emploi des services et commerces stimulé par la forte croissance démographique locale y a progressé de 1,8 % par an, trois fois plus que dans le reste du département. En 2016, les activités tertiaires y regroupent près de trois quarts des emplois. Néanmoins, dans la partie varoise de la zone d'emploi de Marseille-Aubagne, la part des activités productives (*définitions*) dans l'emploi reste conséquente (31 %).

La zone d'emploi de Draguignan est l'une des plus dynamiques de France métropolitaine : entre 2006 et 2016, l'emploi y progresse en moyenne de 1,5 % par an. Cette zone bénéficie également de la croissance d'activités à forte composante productive : le transport-entreposage (+ 4,0 % par an) et l'industrie

agroalimentaire (+ 2,2 %). Par ailleurs, à l'inverse de la région, les effectifs dans l'agriculture se maintiennent.

Un chômage élevé, particulièrement chez les jeunes

En 2019 dans le Var, 9,4 % des actifs sont au chômage, un niveau élevé comparé à la France métropolitaine (8,2 %). L'excédent de chômage par rapport à la région s'est peu à peu résorbé depuis les années 2000, sauf chez les jeunes actifs. Ceux de 15 à 24 ans sont très fortement touchés : 22,9 % sont au chômage en 2019, près de 4 points de plus qu'en France métropolitaine. Une fragilité peut-être renforcée par un moindre niveau de formation : près de 16 % des actifs varois de 20 à 24 ans n'ont aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges.

La situation de la zone d'emploi de Draguignan peut sembler paradoxale. Malgré un rythme de création d'emplois plutôt rapide, le taux de chômage reste élevé (10,8 % en 2019). Cela s'explique en partie par la population active, qui s'est accrue dans des proportions similaires.

Un département qui doit concilier accueils touristique et résidentiel

Le Var est un département au profil touristique, à la fois en termes de fréquentation mais aussi d'implantation des résidences secondaires. Celles-ci représentent un quart du parc de logements et sont très fortement concentrées dans les communes littorales. La pression foncière sur ces communes peut donc les rendre difficilement accessibles à certaines catégories de population, en particulier les jeunes actifs, alors même que l'habitat social y est moins développé que la moyenne. *A contrario*, d'autres territoires comme la zone d'emploi de Draguignan ou celle d'Aix-en-Provence (partie varoise) sont moins touristiques. Dans cette dernière, le nombre de résidences secondaires a même diminué entre 2006 et 2016, tandis que celui des résidences principales augmentait en moyenne de 2 % par an. La demande de logements y est encouragée par des prix immobiliers jusqu'ici plus abordables qu'ailleurs. Mais ce paramètre pourrait évoluer avec la raréfaction des terrains et logements disponibles et freiner à terme l'installation de nouveaux habitants. ■

Définitions et méthode

Une **zone d'emploi** est un territoire où la plupart des habitants à la fois vivent et travaillent, et où les établissements présents recrutent l'essentiel de leur main-d'œuvre. L'étude utilise le zonage défini en 2010.

La population varoise se répartit dans six zones d'emploi. Celles de Toulon, Fréjus - Saint-Raphaël et Draguignan sont entièrement situées dans le Var et réunissent autour de 90 % de la population et de l'emploi du département. Les trois autres (Aix-en-Provence, Marseille-Aubagne et Cannes-Antibes) ne s'étendent qu'en partie sur le Var, des extensions que l'étude s'attache à distinguer de la partie non varoise.

Les activités de la sphère **productive** produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des services tournés principalement vers les entreprises de cette sphère.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Alberto Lopez
Rédacteur en chef :
Jérôme Domens

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos
CRT Côte d'Azur - Robert Palomba
Dépôt légal : octobre 2020
ISSN : 2274-8199 (version imprimée)
ISSN : 2417-1395 (version en ligne)

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Chauvot N., « Var – Forte croissance démographique sous l'effet des migrations résidentielles », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 15, avril 2015
- Adaoust S., « Var – Offre foncière économique : 9 zones de concentration de l'emploi à enjeux », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 35, octobre 2016
- Novella S., « Migrations résidentielles des 25-34 ans – Un échange équilibré de jeunes diplômés », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 77, octobre 2019
- Desrivierre D., « Les façades atlantique et méditerranéenne conjuguent dynamisme de la population et de l'emploi », *Insee Première* n° 1752, avril 2019

